



No de résolution

## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

### PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

**Procès-verbal de la sixième séance du conseil d'établissement tenue le 28 mai 2015 à 19 h, à l'école le Parchemin, Carignan**

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent
Marie-Ève Côté,	parent
Eric Gloutnay,	parent
Manon Hébert,	parent
Faissel Lazaar,	parent
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien
Véronique Vanier,	enseignante

#### PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Louise Bisaillon-Marcil	représentante de la communauté
Martine Fréchette,	directrice

#### ÉTAIENT ABSENTES

Carole Blanchard,	enseignante
Virginie Lamb,	enseignante

#### ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

##### 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h 03.

##### 2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.





## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

### 3. Adoption de l'ordre du jour du 28 mai 2015

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Carole Rock, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec l'ajout d'un retour sur le projet de permaculture au point 7.3.2 *suivi des dossiers*.

CE-14-15-34

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 22 avril 2015

Il est proposé par Manon Hébert, secondé par Sylvie Blais, d'approuver le procès-verbal tel qu'il est présenté.

CE-14-15-35

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

### 5. Affaires relatives au procès-verbal du 22 avril 2015

Point 7.1.4 : L'accueil des maternelles de l'an prochain s'est fait aujourd'hui. Il y aura 26 filles et 14 garçons.

Point 7.2.2 : Après que la Boîte Blanche ait confirmé qu'elle ne prenait plus d'écoles pour l'an prochain, nous irons donc avec PhotoArt et la photographe pigiste Mélanie Grenier. Elle pourra faire des photos avec fond blanc comme l'autre compagnie. On signera un contrat d'un an seulement, et aura droit à une ristourne de 25 %.

Point 7.3.2 : Les parents de maternelle et de 1<sup>re</sup> année ont eu l'information à propos de l'écriture cursive dès la première année. Les enseignantes ont reçu la formation.

### 6. Parole au public

Rien à signaler.

### 7. Étude des dossiers

#### 7.1. DÉCISIONS

##### 7.1.1. Approuver les encadrements et les frais chargés aux parents pour 2015-2016

Les membres reçoivent un court document sur les principes d'encadrement du coût des documents et de la liste des effets scolaires. Ces principes visent le matériel didactique non couvert par le droit à la gratuité, soit les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe. On encourage l'achat de matériel réutilisable et de prendre soin du matériel. Les listes sont révisées minutieusement en gardant en tête la pertinence de chaque item et les économies de coûts pour les parents. Ces listes doivent être présentées à la direction pour approbation au C.É.





## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Sylvie Blais d'approuver les principes d'encadrement du coût des documents et de la liste des effets scolaires.

CE-14-15-36

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres reçoivent ensuite les listes des cahiers d'activités et les montants associés pour chaque année scolaire et le préscolaire. Martine Fréchette résume les points saillants de chaque liste et on discute de corrections mineures. Les montants totaux se comparent bien avec ceux des années précédentes qui sont rapportés pour référence.

Il est proposé par Marie-Ève Côté, secondé par Eric Gloutnay, d'approuver les listes des cahiers d'activités, cahiers maison et photocopies à charger aux parents pour l'année 2015-2016, il reste cependant quelques coûts à confirmer (cases en gris dans le document) avant l'envoi final aux parents.

CE-14-15-37

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

### 7.1.2. Approuver les listes des effets scolaires 2015-2016

Les membres reçoivent ensuite les listes des effets scolaires et les montants associés pour chaque année scolaire et le préscolaire.

Les membres révisent chaque liste et apportent quelques corrections mineures, Martine Fréchette prend note de toutes ces corrections.

Point important à souligner on a réduit la quantité des items périssables, mais on s'accorde pour ajouter des astérisques pour ces items avec une note encourageant les parents d'acheter des surplus de ces items s'ils le peuvent.

Il est proposé par Manon Hébert, secondé par Carole Rock, d'approuver les listes des effets scolaires pour tous les niveaux pour l'année 2015-2016 telles que présentées et avec les corrections mineures discutées et notées pendant la réunion.

CE-14-15-38

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

### 7.1.3. Approuver les normes et modalités 2015-2016

Un résumé pour chaque niveau scolaire est remis aux membres. L'information est sensiblement la même que l'an passé. Seul changement important, pour les classes de 1<sup>re</sup> année qui débutent l'apprentissage de l'écriture, on enlève l'évaluation du français écrit à la première étape.





## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

CE-14-15-39

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Sylvie Blais, d'approuver les normes et modalités d'évaluation des apprentissages pour l'année scolaire 2015-2016 telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

### 7.1.4. Approuver les règles de conduite 2015-2016 (code de vie)

Une copie du code de vie à l'école est remises aux membres, la même qui se retrouvera dans l'agenda des élèves, et aussi exactement la même que l'an passé.

Il est proposé par Manon Hébert, secondé par Sylvie Blais, d'approuver les règles de conduite 2015-2016 telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-14-15-40

### 7.1.5. Approuver les encadrements du service de garde et du service des dîneurs

Une copie des règlements et inscription au service de garde pour l'année 2015-2016 est remise aux membres pour révision. Martine Fréchette et Carole Rock expliquent un changement significatif : Les élèves ne pourront plus alterner leur statut service de garde et dîneurs, le concept de temps plein (5 h, 8 \$/jour) et sporadique (matin, midi ou soir, 4 \$ par segment par jour) est mise en place.

Aussi, les journées pédagogiques augmentent à 16 \$/jour (10 h de garde). Ceci n'inclut pas les frais pour les activités proposées (point 7.1.6).

La liste des règlements au service des dîneurs est aussi remise aux membres. Ces règlements apparaîtront dans l'agenda des élèves dès septembre 2015 (nouvel ajout).

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Sylvie Blais, d'approuver les encadrements du service de garde et du service des dîneurs 2015-2016 tels que présentés.

CE-14-15-41

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

### 7.1.6. Approuver les activités du service de garde pendant les journées pédagogiques

La liste des activités proposées pour l'année 2015-2016 du service de garde est remise aux membres. Carole Rock décrit ces activités aux membres, avec les coûts associés. Une discussion sur les coûts est tenue par les membres dans le contexte de l'augmentation de 100 % du coût du service de garde pour les journées pédagogiques. On discute entre autre de l'option d'avoir un groupe qui resterait à l'école lors des sorties, ou même d'offrir encore des sorties. On propose de réfléchir à tout ça jusqu'à la prochaine réunion et de reporter la décision.





# Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

## 7.2. **DISCUSSION**

### 7.2.1. **Consultation sur le code d'éthique et de déontologie des commissaires de la commission scolaire des Patriotes**

Un document avait été envoyé par courriel aux membres pour consultation et commentaires. Les membres n'ont eu aucun commentaire.

## 7.3. **INFORMATION**

### 7.3.1. **Organisation scolaire et budget 2015-2016**

Martine Fréchette présente l'organisation scolaire de l'École pour l'année 2015-2016. Il n'y aura plus de classe multi-cycle, on retrouve donc l'organisation suivante :

2 classes de maternelles	2 classes de 1 <sup>re</sup> année
2 classes de 2 <sup>e</sup> année	2 classes de 3 <sup>e</sup> année
2 classes de 4 <sup>e</sup> année	2 classes de 5 <sup>e</sup> année
2 classes de 6 <sup>e</sup> année	

### 7.3.2. **Suivi des dossiers**

#### ***Cross-country***

Ce fut un grand succès et plusieurs parents et élèves de 5<sup>e</sup> année ont démontré leur appréciation pour l'événement. Trois de nos élèves se sont illustrés en arrivant dans les 10 premiers.

#### ***Expo-sciences***

Les membres soulignent leur très bonne impression de la qualité des projets présentés cette année. Les élèves y ont mis beaucoup d'effort et d'intérêt.

#### ***Permaculture***

La grande journée de plantation du 26 mai s'est très bien déroulée. Tous les élèves ont participé avec entrain. Marie-Ève Côté, l'instigatrice du projet souligne sa fierté. Le journal de Chambly et le Maire de Carignan sont venus y faire un tour.





## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

### 8. Varia

#### *Souper de fin d'année*

Les membres discutent de l'endroit et de la date du souper de fin d'année. Le mercredi 10 juin à 18 h et le restaurant Au Coin de la Baie sont suggérés.

### 9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le **mercredi 10 juin 2015** à 18 h à l'école du Parchemin, suivi du souper de fin d'année. Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 21 h 40.

CE-14-15-42

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

-----/-----/-----  
Martine Fréchette, Directrice

-----/-----/-----  
Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----  
Date d'adoption du procès-verbal

